

III – Le XIXe siècle

(Les cinq thèmes de la troisième partie du programme occupent environ 50% du temps consacré à l'histoire)

Thème 2 – L'évolution politique de la France

PROBLEMATIQUES

L'ensemble de la période considérée est structuré par **l'héritage de la Révolution française**, qu'il s'agisse d'effacer les ruptures que celle-ci a introduites (le courant réactionnaire) ou d'en achever l'œuvre en relançant la dynamique révolutionnaire (les courants libéral et républicain). De nouveaux courants émergent par ailleurs au cours du siècle : **socialisme ; nationalisme**.

Deux problématiques sont distinguées par le programme, selon une césure chronologique.

Jusqu'en 1870-71, les régimes politiques doivent être envisagés dans leur succession, leur variété (monarchies, République, Empire), et par le biais des ruptures (Révolutions, coup d'État). Sur le plan politique, cette première période peut se lire sous deux angles :

- Les retours (du roi, de la République, de l'Empire) et les échecs, autour d'enjeux essentiels : le principe dynastique, le suffrage universel masculin.
- La violence, qu'elle ait pour fonction de rétablir l'ordre social ou d'aider à la conquête de nouveaux droits.

A partir de 1870-71, le nouveau régime qui s'installe, et qui se consolide surtout à partir de 1877, fait au contraire l'objet d'une étude plus approfondie.

– Après les années d'incertitude entre volonté de restauration monarchique et projet républicain, la **République se stabilise** à partir des années 1880. Le régime républicain sait faire face, non sans mal, à des crises (boulangisme, Affaire Dreyfus) dont il sort renforcé (cf. la victoire *in fine* de la justice et des droits des individus face à la raison d'État dans le cadre de l'Affaire Dreyfus.) La République s'ancre aussi par la succession régulière des échéances électorales, qui affirme la **souveraineté du peuple** et la **légitimité du système représentatif**. Grâce aux lois sur les libertés des années 1880, et malgré les tentations autoritaires, l'exclusion maintenue des femmes, la faiblesse de la réponse à la question sociale, la violence imposée aux colonisés, la France est devenue un espace de parole, où chacun discute, commente et souvent invective. Ce **processus de démocratisation** est un héritage essentiel de la IIIe République d'avant 1914.

– De l'œuvre législative de la IIIe République, on retiendra principalement les **grandes lois des années 1880**, qui s'ouvrent par l'amnistie des Communards et l'installation des symboles de la République, et font évoluer tous les aspects de la société (école, presse, divorce, syndicats). Elles sont complétées par les lois des années 1901-1906 qui, dans le contexte de l'Affaire Dreyfus, montrent que

la démocratisation reste un chantier, et opèrent deux avancées majeures : la liberté d'association, la séparation des Églises et de l'État.

– Les lois sur l'école sont votées alors que le travail de scolarisation et d'alphabetisation est déjà largement accompli. L'obligation énoncée par la loi vient donc confirmer la réalité sociologique et affirmer un droit. C'est la dimension laïque qui est l'enjeu essentiel.

– La laïcité (loi Ferry et séparation des Églises et de l'État) est à comprendre non comme une valeur mais comme un moyen de consolider le vivre-ensemble de tous les membres de la Nation. C'est aussi le dernier ferment capable de rassembler le camp républicain dans les années 1900.

– En revanche, l'œuvre législative est de plus faible ampleur dans le domaine social.

L'enracinement de la République peut se mesurer aux crises qui traversent le camp républicain. D'une opposition entre républicains et monarchistes-bonapartistes, on passe, à la faveur de la crise boulangiste, à un affrontement gauche-droite au sein même des républicains. L'affirmation du socialisme parlementaire et le basculement à droite (droite républicaine comme antirépublicaine) de l'enjeu nationaliste en témoignent.

SUPPORTS D'ETUDE POSSIBLES

Avant 1870-71, il s'agit de caractériser les régimes : quelle acceptation ou quel refus de l'héritage de la Révolution française ? Quelle place accordée à la question sociale ? Quels acquis ?

Les révolutions (1830, 1848, Commune de Paris) se revendiquent chacune des mouvements précédents et se caractérisent par des pratiques communes (l'érection des barricades ; le choix du drapeau ; le rôle du peuple parisien, même si il existe aussi des Communes dans différentes villes de province)

Pour la III^e République, le programme invite à choisir l'exemple de l'action d'**un** homme politique comme fil conducteur. Les choix sont nombreux, même si aucun ne peut couvrir toute la période :

– **Léon Gambetta**, permet d'aborder les débuts de la République dans la guerre puis son difficile enracinement, et de suivre un homme dans sa volonté de construction d'une démocratie républicaine, même au prix de l'écrasement de la Commune.

– Avec **Jules Ferry**, c'est l'œuvre des opportunistes qui s'offre à l'étude : stabilisation de la République au début des années 80, lois sur l'école, politique coloniale. L'évolution de **Georges Clemenceau**, le « tombeur de ministères », opposant radical, dreyfusard, anticolonialiste, devenu chef de gouvernement et partisan de la fermeté tant sur le terrain social que colonial permet de réfléchir à la complexité d'un parcours politique.

– À travers la personne et les discours de **Jean Jaurès**, enfin, il est possible d'embrasser tous les aspects de la III^e République des années 1880 à 1914, qu'il s'agisse des crises (Affaire Dreyfus), des grandes questions débattues (laïcité, colonies, armée, question ouvrière et sociale) ou du fonctionnement du Parlement face aux gouvernements, auxquels Jaurès, seul de tous les personnages considérés, n'a jamais participé.

– En contrepoint de l'homme politique choisi comme exemple, la figure et l'action de **Louise Michel** pourront être évoquées avec profit.

D'autres supports offrent une approche concrète de la question républicaine :

– un extrait de débat au Parlement permet d'aborder de façon concrète l'organisation des pouvoirs ;

– les festivités et les représentations du **Centenaire de la Révolution française** permettent de prendre conscience du degré d'enracinement de l'idée républicaine et de l'action menée en ce sens par les gouvernements successifs ;

- l'étude du plan et de la mairie de la commune du collège permettra dans bien des cas de mesurer l'inscription de la IIIe République dans le territoire comme dans l'univers mental (statuaire, architecture municipale, nom des rues).

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Une description détaillée des divers régimes de la période 1815-1870.
- Une lecture téléologique de la IIIe République, dont la longévité aurait été inscrite dans ses débuts. La nature du régime comme sa stabilité ont été conquises dans et par le temps.
- Une approche désincarnée des institutions, par le biais d'une succession d'organigrammes, de textes de lois, etc., loin de la passion des débats.
- Une histoire exclusivement urbaine et parisienne, quand les paysans représentent la majorité de la population, et donc du corps électoral.

HISTOIRE DES ARTS

Dans le foisonnement des arts au XIXe siècle, l'ensemble des arts visuels (caricature, peinture, photographie) ne peut manquer de nourrir la réflexion.

Les régimes politiques et les crises qu'ils connaissent (l'Affaire Dreyfus), se prêtent à une approche par la caricature, ainsi que par les chansons populaires, en relation avec l'éducation musicale (le *Temps des cerises*).

L'art républicain permet de réfléchir à la question de l'art mis au service de la nation :

- la figure de Marianne dans ses usages et ses représentations
- la représentation des figures allégoriques et mythologiques dans la peinture et la sculpture d'histoire.
- L'architecture des palais républicains.

La peinture apporte son regard critique sur la société et ses interrogations sur l'avenir, que l'on peut lire au travers de l'opposition académisme / avant-gardes.

Enfin, la photographie fait son apparition et les portraits des hommes politiques par Nadar sont une piste à ne pas négliger, tout autant que les premiers reportages photographiques.

Les rapports entre art, artistes et politique prennent une acuité nouvelle qui préfigure l'engagement des artistes au XXe siècle.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Aprile S., *la Révolution inachevée (1815-1870)* et Duclert V., *La République imaginée (1870-1914)*, (Belin, 2010) offrent la synthèse la plus récente, avec des bibliographies très fournies, de nombreux textes et une abondante iconographie.
- Rebérioux M., *Jaurès : la parole et l'acte*, Gallimard, 1994
- Winock M., *Georges Clemenceau*, Perrin, 2011
- Les pages « histoire et patrimoine » du site de l'Assemblée nationale
<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/index.asp>
- Sur le site de la Bnf, les expositions virtuelles consacrées à Victor Hugo : <http://expositions.bnf.fr/hugo/pedago/index.htm>
à Napoléon III « Des photographes pour l'Empereur »
<http://expositions.bnf.fr/napol/index.htm>
- Sur le site des célébrations nationales du Ministère de la Culture et communication, la vie et l'œuvre d'Alexis de Tocqueville
<http://www.tocqueville.culture.fr/fr/>
- Le site l'Histoire par l'image, édité par la Réunion des musées nationaux :
<http://www.histoire-image.org/>